

Suivant les ingénieurs, qui sont les hommes es plus compétents en pareille matière.

« L'intérêt majeur pour Roubaix n'est pas dans l'achèvement du canal, il est dans l'alimentation des fabriques, et lorsqu'on suppose que la dérivation d'une partie de la Marque suppléera au manque d'eau dont se plaint l'industrie, l'on commet une grave erreur, ainsi qu'on l'a démontré dans la partie technique de ce rapport. En faisant même abstraction des conditions peu favorables qu'offre pour une distribution d'eau un canal situé, en moyenne, à 8 mètres en contre bas d'une ville industrielle; l'on doit conclure de l'étude attentive du régime de la Marque qu'elle ne saurait alimenter les fabriques dans les mois de l'année où le besoin s'en ferait sentir. Dès lors toute tentative d'alimentation, basée sur le seul débit de la Marque, aboutirait à une déception, et c'est ailleurs qu'il faut chercher le remède au mal dont se préoccupe à juste titre l'administration. »

Les motifs sur lesquels s'appuie cette opinion sont que le percement du souterrain rendrait, immédiatement, exigible la quantité de 9,000 mètres cubes d'eau par 24 heures pour l'alimentation du point de partage du canal et le jeu de la navigation en transit, sans en distraire aucune partie pour les besoins des fabriques; que la Marque pourra donner cette quantité d'eau pendant l'hiver; mais que, pendant 60 jours environ, on ne pourra lui emprunter que 3,000 mètres cubes par 24 heures, et que, pendant trois mois, tout le cours de cette rivière sera absorbé entièrement par le versant de la Deûle.

Ces calculs de la science sont confirmés par les observations que tout le monde est à portée de faire, puisqu'il suffit de se promener l'été sur les bords du canal depuis Croix jusqu'à Marquette pour reconnaître que la Marque tout entière est insuffisante pour la navigation de cette partie du canal, au point que les bateaux ne peuvent remonter en cette saison qu'à mi-charge.

Que serait-ce donc s'il fallait partager entre les deux versants du canal cette quantité d'eau déjà trop faible pour un seul? il n'y aurait plus de navigation ni d'un côté ni d'autre.

Et remarquez bien que, dans ces calculs, il n'est pas encore question de l'alimentation des fabriques. Or, l'on évaluait, en 1854, à 6,000 mètres cubes d'eau par 24 heures, la quantité nécessaire à l'alimentation des usines qui existaient alors; ce chiffre peut être porté aujourd'hui sans exagération à 8,000 mètres cubes, en raison du développement de l'industrie. En admettant qu'une partie de ces eaux fasse immédiatement retour au canal, il faut compter sur une perte de 50% pour évaporation, absorption et détournement par certaines industries. Ou trouverait-on la compensation de cette perte?

En présence d'une démonstration si formelle, il faut recourir à d'autres moyens que l'achèvement du canal, pour résoudre le problème de l'alimentation de la ville de Roubaix, dont le nombre des manufactures et usines augmente d'un jour en jour.

L'établissement d'un puits artésien de grande dimension, malgré la dépense considérable qu'il pourrait occasionner, serait certainement une amélioration très-désirable, si l'on avait quelques motifs fondés de croire à la réussite; mais on sait qu'une tentative faite à Tourcoing, en 1836, et dans laquelle le forage avait atteint une profondeur de 160 mètres, dut être abandonnée, après quatre ans de travaux non interrompus. L'auteur du puits de Grenelle, consulté récemment sur la possibilité d'obtenir 3,000 mètres cubes d'eau jaillissant en 24 heures, répondait que, les conditions géologiques de Tourcoing

n'étant pas les mêmes que celles de Paris, il est impossible de savoir quel résultat on obtiendrait; que l'on pourrait, peut-être, trouver de l'eau jaillissante à Tourcoing, mais que, probablement, le volume serait loin d'atteindre le chiffre de 3,000 mètres cubes par 24 heures; enfin, qu'il se chargerait volontiers des travaux de forage, mais en déterminant un prix à la journée et sans rien garantir. Dans l'opinion des ingénieurs, l'eau ne serait pas jaillissante, elle devrait être élevée au moins à 14 mètres à l'aide de machines, ainsi cette solution ne ferait pas disparaître l'intermédiaire des machines.

Est-il prudent de se lancer dans une entreprise qui se présente sous des auspices si peu favorables? Nous ne le pensons pas.

Prendre les eaux à l'Escaut pour les besoins de l'industrie de Roubaix ne paraît pas offrir tant de difficultés, ni tant d'incertitude. Les moyens sont connus, la dépense peut être précisée, mais il faut être autorisé à la fois en France et en Belgique.

L'ingénieur chargé des études relatives à l'achèvement du canal a déjà formulé son opinion à ce sujet.

« L'on voit, dit M. Menche dans son remarquable rapport, que nous écartons d'une manière absolue l'alimentation par les eaux de l'Escaut. Les objections à faire contre une telle solution nous paraissent, en effet, péremptoires. Peut-on mettre l'alimentation des fabriques de deux grandes villes industrielles françaises à la merci de la Belgique et exposer ainsi l'industrie aux contrecoups des relations internationales entre ces deux pays? »

Cette objection ne peut être traitée légèrement, il y aurait, en effet, dans cette situation dépendante un danger permanent pour nos deux villes. Il y a lieu de considérer aussi que l'Escaut a, pour sa propre navigation, des besoins tels que, dans l'état actuel des choses, il ne prête ses eaux au canal de l'Espierre que d'une manière intermittente et ne pourrait pas suffire à une alimentation journalière.

Ces trois premiers systèmes écartés, il ne reste donc à examiner que la possibilité d'une prise d'eau dans la Lys.

La ville de Tourcoing qui éprouve les mêmes besoins et souffre des mêmes privations que nous, vient de passer un traité avec une compagnie qui s'engage à amener et à distribuer les eaux de la Lys dans les divers quartiers de cette ville, à y établir trente bornes fontaines, avec poteaux de secours en cas d'incendie, et une fontaine monumentale sur la place de la Mairie. L'eau nécessaire aux établissements industriels y sera déversée par des tuyaux de conduite à raison de deux centimes par hectolitre d'eau dégrossie, et deux centimes 1/2 pour l'eau filtrée. L'eau filtrée pour les besoins des ménages sera livrée, par abonnement, à des prix modérés; celle pour les hôpitaux, les écoles communales et les autres services publics, sera payée à prix réduit. La durée de cette concession est fixée à 90 ans; à l'expiration de laquelle la ville devient propriétaire de tout ce qui appartient à cette compagnie.

La compagnie dont il est question n'a encore fait aucune proposition à la ville de Roubaix pour y établir un service analogue; mais depuis que cette affaire est engagée avec la ville de Tourcoing, nous en suivons la marche avec un vif intérêt, persuadés que la solution trouvée pour Tourcoing pourra, sans difficulté, s'appliquer à Roubaix, qui se trouve en contre bas de cette ville. Cette compagnie est en instance pour se faire autoriser aux fins de son entreprise; elle ne manquera pas de nous faire des offres dès qu'elle sera définitivement consti-

tée. En attendant, nous engageons nos concitoyens à ne pas douter de toute la sollicitude que nous apportons dans la recherche d'un remède assuré contre la pénurie d'eau, qui est déjà un sujet de gêne considérable et menace de devenir un malheur public. Mais ce remède ne peut se trouver que dans des moyens pratiques, il ne faut pas perdre un temps précieux à la poursuite d'une chimère en allant chercher l'eau où elle n'existe pas, alors que le besoin s'en fait le plus sentir. C'est de l'eau assurée pour toujours, de l'eau en abondance et sans limites qu'il faut à notre ville, dont l'industrie grandit tous les jours.

Il y aurait à la rigueur un cinquième moyen: ce serait de prendre les eaux de la Basse-Deûle à Marquette. Nous l'avons écarté parce que les eaux de la Deûle se trouvent, en cet endroit, chargées de toutes les eaux sales de la ville de Lille, qu'elles sont, par ce fait, impropres aux besoins des ménages et à beaucoup d'industries. Au surplus ces eaux sont plus éloignées de Roubaix que celles de la Lys, elle sont moins abondantes et ne pourraient, quoique valant beaucoup moins, se distribuer à meilleur marché.

Il résulte de tout ce qui précède que l'on peut affirmer que le système d'une prise d'eau dans la Lys est le seul praticable, qu'il n'y a que ce moyen pour fournir à la ville de Roubaix l'eau nécessaire à ses besoins ménagers et à son industrie, sans crainte d'en manquer dans l'avenir. La Lys, après sa jonction avec la Deûle, étant, pour ainsi dire, inépuisable. Ajoutons que cette prise d'eau serait en entier sur le territoire français, que, par conséquent, on serait à l'abri de toute difficulté internationale.

Si ce projet obtient l'approbation de nos concitoyens, nous redoublerons d'activité pour compléter les études de détail qu'exige cette question, d'un si haut intérêt pour notre ville.

Le conseiller municipal faisant fonctions d'adjoint, *Le conseiller municipal faisant fonctions de Maire de Roubaix,*

ERNOULT-BAYART.

TIERS-BONTE.

Nous tenons à la disposition de toutes les personnes intéressées, des exemplaires de la circulaire que nous insérons aujourd'hui et qui est adressée par l'administration municipale de Roubaix aux habitants de cette ville.

Nous avons annoncé qu'une messe sera célébrée lundi, à onze heures, dans l'église St-Martin, en l'honneur de St-Cécile. Voici les morceaux qui seront exécutés en cette occasion par la société de la Grande-Harmonie de Roubaix:

Ouverture de *Giralda*, d'Ad. Adam, arrangée par M. Wattier.

Ouverture composée par M. Victor Delannoy, chef de musique de la Grande-Harmonie.

Andante de *Mayseder*, arrangé en harmonie par M. V. Delannoy.

Fantaisie sur le *Trovatore*, de Verdi, arrangée par M. Bender.

Nous croyons être informé d'une manière positive, dit un journal, que, sur la proposition de M. le directeur des douanes, M. le ministre des finances accordera, à dater du 1^{er} janvier prochain, une augmentation de 100 fr. et même de 150 fr. dans quelques localités, à chaque employé du service actif des douanes, y compris les brigadiers et sous-brigadiers.

il obtiendrait tout de mademoiselle Willanow. Il leur assigna au palais un appartement approprié à ses intentions. Il espérait atteindre son but en tenant les deux parties en échec l'une par l'autre et en les menaçant de sa faveur auprès de l'impératrice et de son immense pouvoir comme chef de la police secrète.

Mademoiselle Willanow n'avait dit qu'à Doring seul que Worowitsch était son frère. Peut-être ne fut-ce pas seulement sa confiance en l'honneur du Suédois, mais plutôt un sentiment plus vif et plus chaleureux encore qui la détermina à cette confiance.

XXIII.

UN VOYAGE EN SIBÉRIE.

On sait que mademoiselle Willanow avait vu ses parents à une fenêtre du palais de la Tauroïde, et que la menace d'Orloff de les dénoncer à l'impératrice l'avait si fort intimidée qu'elle avait promis de l'épouser.

Un instant après, quand elle découvrit à Doring le motif de son consentement, le prince et la princesse avaient disparu, et elle devina qu'Orloff se proposait de l'enlever.

Doring, qui ne pouvait se résoudre à répondre que par la négative, se voyant ainsi enlevé, se précipita dans le jardin et se réfugia dans un petit pavillon qui se trouvait à l'angle du jardin. Il se cachait dans un trou qui se trouvait sous le pavillon, et attendait l'arrivée de la princesse.

voiture d'Orloff les conduisit au palais Rasumowsky, où ils furent enfermés tous trois dans une prison obscure comme un tombeau.

Désespérés du coup qui les avait frappés, n'entrevoiant aucune perspective de délivrance, ils s'abandonnèrent, chacun de son côté, aux plus tristes réflexions.

Plusieurs heures s'écoulèrent ainsi. On leur passa des aliments par un guichet, mais ils étaient trop ébranlés de leur revers soudain pour qu'aucun d'eux fût en état de rien prendre.

Enfin la porte s'ouvrit; le geôlier entra et ordonna au prince et à la princesse de le suivre. Laissant de côté toute espèce de noms et de titres, il ne les désigna que par les numéros 1 et 2.

Il les introduisit dans une vaste salle où Orloff les attendait.

L'entretien fut court.

« Vous voilà à Saint-Petersbourg, dit le comte, bien qu'un décret de l'impératrice vous ait condamnés à la déportation en Sibérie pour la part que vous avez prise à la dernière insurrection de la Pologne. Ce n'est ni le lieu ni le moment d'examiner comment vous vous êtes soustraits à l'exécution de cet ordre; mais votre condamnation d'une part, et de l'autre votre présence ici, tels sont les motifs pour lesquels vous êtes mes prisonniers. Il vous reste cependant un moyen de salut, et il ne dépend que de vous d'en profiter. Voici mes conditions: Mademoiselle Willanow, votre fille, m'a librement promis sa main aujourd'hui même; il faut que vous accordiez votre consentement à ce mariage. »

Les deux vieillards n'osaient en croire leurs oreilles.

« Quelque invraisemblable qu'il me paraisse, répondit le prince, que ma fille ait fait volontairement une telle promesse, je l'aime trop pour lui refuser mon consentement, si votre assertion est vraie, monsieur le comte. Je lui laisse la liberté de son choix.

— Ainsi, c'est convenu, passons à ma seconde condition: Vous signerez un écrit attestant que j'ai rempli à votre satisfaction mon emploi de secrétaire dans votre maison. »

Les rudes épreuves subies par le prince depuis quelques années avaient usé la meilleure partie de ses forces; mais cette demande imprévue l'enflamma d'indignation, et le vieux gentilhomme eut peine à dompter sa colère.

« Je n'y consentirai jamais, répondit-il avec froideur et dignité; la perfidie avec laquelle vous avez contrefait mon écriture a causé la ruine de ma patrie; Dieu vous en punira un jour.

— Vous refusez donc de souscrire à cette condition? Alors il est inutile de vous communiquer les autres... Gardien, enferme les prisonniers dans les cellules numéros 1 et 2, et ouvre la porte de communication. Il ne faut plus qu'ils occupent la même pièce que l'autre détenu. Où est-il? — Il attend à la porte. — Fais-le entrer. »

On examina les numéros 1 et 2 et l'on introduisit le numéro 3.

Son interrogatoire ne fut pas non plus de longue durée.

« Monsieur l'abbé, lui dit Orloff, vous pensez peut-être que je ne vous connais pas? — J'aurais lieu de le croire, d'après les traitements que j'ai subis; mais, si vous me connaissez, j'espère que vous allez me remettre

A propos des archives communales et de l'inventaire des documents antérieurs à 1790, une instruction de M. le ministre de l'intérieur avait posé les bases de l'organisation de ces archives, et elle avait prescrit des mesures de conservation et tracé un cadre de classement et d'inventaire. Principalement applicable aux archives résultant du dépôt des actes publics depuis 1790, ce cadre ne pouvait guère admettre qu'exceptionnellement la présence de plusieurs séries de pièces antérieures à cette époque.

Néanmoins, en dehors des papiers administratifs des communes, il existe dans presque toutes les villes des dépôts contenant non seulement des documents nombreux, mais des archives complètes antérieures à la Révolution. Bien que signalés d'une manière incidente dans le cadre disposé pour le classement des papiers communaux, ces documents n'ont pu être inventoriés en vertu des premières instructions de 1842.

M. le ministre de l'intérieur a jugé utile de donner de nouvelles indications pour la mise en ordre méthodique des archives antérieures à 1790. Il a complété aussi les instructions du 16 juin 1842.

La Faculté des Lettres de Douai ouvrira, le lundi 7 décembre prochain, à huit heures du matin, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville de Douai, sa première session de 1857-1858, pour la collation du grade de bachelier.

Les épreuves auront lieu conformément au règlement du 3 août 1857, et à l'arrêté ministériel du 17 du même mois; nous avons précédemment fait connaître les formalités à remplir.

Le *Moniteur du Loiret* annonce que l'administration de la guerre vient de faire une nouvelle distribution de secours aux familles des militaires morts à l'armée d'Orient. Cette répartition, qui est la troisième depuis le rétablissement de la paix, atteint le chiffre de 800,000 fr. Les fonds sont transmis aux ayants-droit par l'intermédiaire des préfets.

On vient de faire à Paris l'essai d'une nouvelle invention anglaise pour éteindre instantanément les incendies. Pourtant on doit se souvenir qu'une usine établie à Paris pour la fabrication de ces cartouches, *fire-annihilation*, a été, il y a quelques années, la proie des flammes.

Pour toute la chronique locale, J. Rehoux.

FACULTÉ DES SCIENCES DE LILLE.

Enseignement des Sciences appliquées. — 1^{er} semestre 1857-1858.

Les cours, conférences ou exercices pratiques indiqués ci-dessous et qui ne sont pas encore commencés, s'ouvriront le 25 novembre.

Mécanique appliquée, par M. Mahistre, professeur, les mardis, à huit heures du soir.

Conférences d'interrogations et de développements sur le cours de mécanique appliquée, par M. Mahistre, professeur, les samedis, à deux heures.

Géométrie descriptive et ses applications, par M. Giraudet, professeur-adjoint, les mardis, à une heure.

Conférences de physique industrielle, par M. Lamy, professeur, les mardis, à deux heures et demie, tous les quinze jours.

en liberté.

— Rien ne presse, monsieur l'abbé. Vous êtes Italien, n'est-ce pas?

— Oui.

— Une personne décédée à Naples vous a chargé d'apporter ici un testament en faveur d'un jeune homme?

— Et quand cela serait, qu'en résulterait-il?

— Je veux connaître le nom de cette personne.

— Et si je consens à vous le dire?

— Il faut que vous me livriez le testament.

Orloff traitait sans ménagement ses prisonniers, dont il croyait n'avoir rien à redouter.

« Vous livrer le testament? »

— Oui.

— Jamais, monsieur le comte, jamais!

— En vérité?

— Sans doute. Je ne remettrai à personne ce qui m'a été confié par une mourante.

— C'est ce que nous verrons... Gardien, conduis le prisonnier numéro 3 à la cellule même numéro. »

Et l'abbé fut introduit dans un cachot non moins obscur que celui qu'il venait de quitter.

Quelques heures après, l'abbé entendit une clef tourner dans la serrure; la porte s'ouvrit, et l'obscurité qui régnait dans le corridor lui apparut que la nuit était venue.

« J'ai l'ordre de vous bander les yeux et de vous emmener, lui dit le geôlier.

— Où?

— Vous allez le savoir. »

RIDDERSTAD.

(La suite au prochain numéro.)